

HEBERGEMENT CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La société APPTITUDES est une société de services en ingénierie informatique proposant notamment des services complémentaires et optionnels pour répondre aux besoins des clients en matière d'hébergement, de stockage et de transfert de données informatiques.

Le contrat de service et les conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités et conditions d'accès aux services fournis par APPTITUDES et définis par le(s) bon(s) de commande et le(s) éventuel(s) avenant(s).

Les avenants et/ou extensions régis par ce contrat et ces conditions générales sont conclus entre :

- APPTITUDES SARL, société à responsabilité limitée au capital de 3 500 € immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 527 538 375, dont le siège social est situé au 15 BD de la Gribette - 91390 MORSANG SUR ORGE, représentée par son gérant M. Eric DE SA, ci dessous nommé APPTITUDES,
- et entre toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs des prestations fournies par la société APPTITUDES, ci-après nommée le CLIENT.

Il est convenu ce qui suit :

I. CONDITIONS D'ACCES AUX SERVICES

APPTITUDES délivre un identifiant et un mot de passe au client lui permettant d'utiliser le service. Seul l'abonné utilise l'identifiant et le mot de passe attribués. Par conséquent, il ne doit en aucun cas dévoiler son mot de passe, par son caractère nominatif et exclusif.

II. USAGES DES SERVICES

Le client déclare utiliser les services d'APPTITUDES pour ses besoins spécifiques. Les services d'APPTITUDES ne sont pas cessibles et ne peuvent être revendus et/ou loués sans l'accord écrit d'APPTITUDES. Dans tous les cas, les parties conviennent que le réseau INTERNET n'appartient à personne et n'est contrôlé par aucune entité physique et/ou morale. De ce fait, APPTITUDES ne peut garantir de façon absolue l'accès permanent du client à ses données.

APPTITUDES s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens pour assurer la disponibilité des données, limitant en nombre et en temps les interruptions du service. APPTITUDES se réserve le droit de couper le compte du client et les services associés sans préavis en cas d'utilisation impliquant une composante illégale ou pour des perturbations d'APPTITUDES ou de tiers.

III. DUREE, RESILIATION ET CLAUSES FINANCIERES

La durée du contrat est fixée pour douze mois renouvelables à compter du jour de l'acceptation du contrat. Toute période commencée est due. Le contrat conclut entre les parties sera renouvelé par tacite reconduction, par périodes successives de la durée fixée dans le bon de commande ou dans le devis; dès lors qu'aucune des parties n'aura expressément manifesté son intention de rompre le contrat. Le contrat pourra être résilié après envoi par l'une des parties, d'une lettre recommandée avec accusé de réception signifiant sans équivoque son intention de ne pas reconduire le contrat.

Cette lettre devra parvenir à APPTITUDES au plus tard trente jours avant la fin de la période en cours. Passé ce délai, la période suivante devra être acquittée par le client.

Outre les autres cas de résiliation prévus, en cas de non respect de l'une des clauses, le présent contrat pourra être résilié de plein droit par APPTITUDES qui interrompra aussitôt la fourniture de ses services, huit jours après une mise en demeure restée infructueuse.

Celle-ci sera adressée au client par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le client paiera suivant les modalités définies au contrat. Le paiement s'effectue exclusivement en Euros. En cas de non paiement de l'abonnement à la date d'échéance inscrite sur la facture émise par APPTITUDES au client, APPTITUDES pourra résilier le contrat de plein droit et sans préavis.

APPTITUDES se réserve le droit d'appliquer une pénalité de retard de 12% des sommes dues en cas de retard de paiement à l'échéance. APPTITUDES se réserve le droit de modifier ses tarifs unilatéralement et en informera le client par lettre simple, au moins trente jours à l'avance.

En cas de non acceptation des nouveaux tarifs, le client aura la possibilité de résilier le contrat, à effet de la date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, en avisant APPTITUDES par lettre recommandée avec accusé de réception au moins quinze jours avant la date d'effet.

IV. TAXES ET IMPOTS

APPTITUDES ne peut être tenue pour responsable du paiement d'aucune taxe ou impôt relatif au(x) ventes(s) et/ou achat(s) du client. Le client dispose de sa capacité juridique et engage sa seule responsabilité pour l'acquiescement de toute taxe et/ou impôt relatif à la vente de ses produits et/ou services.

V. FICHIERS

L'utilisation du service par le client demande un certain niveau de compétences, particulièrement dans les protocoles Internet et dans l'utilisation de logiciels les implémentant. Le client déclare posséder les équipements, ordinateurs, modems, lignes téléphoniques nécessaires pour l'accès au réseau. Le client déclare avoir les connaissances nécessaires pour l'utilisation du service fourni.

APPTITUDES ne supporte pas l'obligation d'apprendre au client les techniques nécessaires pour l'utilisation du service. APPTITUDES n'effectue aucun contrôle sur le contenu des informations susceptibles de transiter sur le réseau. APPTITUDES ne supporte aucune obligation de répartition liée à un problème d'accession au serveur. APPTITUDES décline toute responsabilité suite à une indisponibilité du serveur, quelle que soit sa nature. Le client accepte qu'APPTITUDES se réserve le droit de refuser des fichiers jugés non conformes au serveur ou nuisant aux performances globales du serveur lui-même. Ce jugement ne pouvant être contesté, APPTITUDES s'interdit d'utiliser pour son propre compte ou de

communiquer à des tiers les données personnelles traitées dans le cadre du service souscrit par le client.

VI. MARQUES COMMERCIALES (TRADEMARKS) ET COPYRIGHTS

Le client est seul responsable de l'utilisation des marques, logos, enseignes et/ou les copyrights présents dans son espace d'hébergement et déposés ou non par lui. APPTITUDES décline toute responsabilité quant aux noms de domaines déposés pour le compte du client. Il incombe donc au client de faire les recherches nécessaires afin de s'assurer que les noms déposés ne contreviennent pas aux lois nationales et/ou internationales en vigueur, notamment pour la protection des marques, des noms et droits d'auteur.

VII. LIMITATION DE RESPONSABILITES

APPTITUDES s'engage à maintenir dans les meilleures conditions possibles les services proposés. Cependant APPTITUDES n'est pas responsable en cas d'interruption du service imputable à la force majeure, au fait d'un tiers, à l'abonné, aux ayants droit ainsi qu'aux aléas découlant de l'état d'avancement de la technique.

Les travaux d'extensions ou de modifications techniques, de remise en état, et plus généralement toutes les interventions et interruptions du service se feront avec le moins de perturbation possible pour les abonnés. Le client accepte l'utilisation des services offerts par APPTITUDES.

Aucune garantie contre l'interruption de service ou d'erreurs n'est donnée. Dans tous les cas, toute indemnité de dédommagement liée à une faute exclusivement commise par APPTITUDES ne peut excéder le total en Euros payé par le client dans le cadre de ce contrat pour la période mise en cause.

VIII. RESPECT DU REGIME LEGAL

Le client ne doit utiliser les services d'APPTITUDES que dans la poursuite de buts légaux. Le client s'engage à faire un usage loyal et conforme aux lois et règlements, notamment à respecter le code de bon usage du réseau INTERNET.

IX. PRESOMPTION DE RESPONSABILITES

Le client utilisant le service fourni par APPTITUDES est le seul gardien de ce service et des données y figurant. Le client assume seul toute responsabilité éditoriale du contenu de l'information entrante ou sortante de son réseau. APPTITUDES ne saurait être

tenue pour responsable d'aucun contenu informationnel parcourant son réseau, en dehors de son propre serveur WEB ou des messages émis par les membres de son personnel. Le client est responsable de tout dommage ou préjudice direct et/ou indirect, matériel et/ou immatériel, causé par la négligence, l'incompétence ou la malveillance de toute personne utilisant un de ses postes de travail. APPTITUDES se réserve le droit d'interrompre la fourniture de ses services dans le cas où le client en ferait un usage de nature à porter préjudice soit à APPTITUDES soit à tout autre utilisateur du réseau INTERNET.

APPTITUDES ne saurait être tenue pour responsable de tous dégâts accidentels ou volontaires causés au client par le fait de tiers ou par leur connexion à INTERNET.

Tout contentieux, quelle que soit sa nature, intenté contre APPTITUDES pour des faits, écritures, images, renseignements, opinions figurant dans les données du client entraîne automatiquement la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou commerciale de ce dernier envers APPTITUDES. Cette responsabilité se traduira au moins par l'avance des frais liés à la procédure (expertises, avocats, timbres fiscaux, hébergement des gérants, ...) par le client à APPTITUDES.

Le client supportera une présomption de responsabilité qui ne sera renversée que si APPTITUDES est condamnée après avoir vu sa responsabilité personnelle retenue par un jugement définitif ayant autorité de la chose jugée. La répartition des frais ne s'effectuera qu'à concurrence du degré de responsabilité d'APPTITUDES retenu par le juge. Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être réclamée par le client à APPTITUDES.

En cas de contentieux lié au service exploité par le client, APPTITUDES se réserve le droit de suspendre unilatéralement le présent contrat jusqu'à la résolution du contentieux.

Dans l'hypothèse où le client aurait commis une faute et/ou n'a pas respecté ses obligations contractuelles, APPTITUDES peut résilier le présent contrat.

X. MODIFICATIONS DU CONTRAT

Les présentes conditions générales sont susceptibles d'être modifiées par APPTITUDES qui présentera la nouvelle version à la signature du client au moins un mois avant la date d'entrée en vigueur. En cas de désaccord du client sur les nouvelles conditions générales de vente, le contrat conclut entre les deux parties sera résilié le jour de l'entrée en vigueur des nouvelles conditions générales de vente. Toutes les

sommes dont le client resterait encore redevable sont dues.

Les modifications des conditions sont applicables dès leur mise en oeuvre par les parties. Ces modifications seront consignées dans un avenant au contrat initial et/ou un contrat de services complémentaires. Les révisions sont considérées comme acceptées tacitement dès le renouvellement du contrat.

XI. CESSION DU CONTRAT

Le client ne peut pas céder son contrat à un tiers sans l'autorisation écrite d'APPTITUDES. En cas d'absence de réponse sous quinze jours à compter de la réception de la demande écrite, APPTITUDES sera réputée avoir refusé la cession.

XII. SOUS-LOCATION DU SERVICE

Le service concédé par APPTITUDES ne peut faire l'objet d'aucune sous-location, mise à disposition à titre gratuit ou onéreux sans l'autorisation express d'APPTITUDES.

XIII. AUTRES PRODUITS ET/OU SERVICES

Les autres produits et services fournis par APPTITUDES pourront faire l'objet d'avenants au présent contrat. Le paiement s'effectuera comme indiqué au(x) bon(s) de commande et/ou conditions particulières. Tout service quel qu'il soit, non réglé dans les délais, sera interrompu dans les huit jours d'une information restée infructueuse.

Celle-ci sera notifiée au client par APPTITUDES sous la forme d'un e-mail ou d'un fax. En cas de dépassement des capacités de transmission du trafic commandé par le client, celui-ci sera facturé au forfait immédiatement supérieur ou au méga supplémentaire (par tranche de 100 MO) et ceci au prix le plus bas pour le client.

XIV. ATTRIBUTION DES COMPETENCES

La loi applicable est la loi française. Toute difficulté relative à l'application des présentes conditions générales sera soumise, à défaut d'accord amiable, au Tribunal de Commerce d'Evry, auquel les parties attribuent la compétence territoriale quel que soit le lieu d'utilisation du service ou le domicile du défendeur.

Cette clause, par accord exprès des parties, s'applique même en cas de référé.

XV. PREUVE

Les registres informatisés stockés dans le système informatique d'APPTITUDES, sur support durable et inaltérable, pourront être admis comme preuve.

XVI. CLAUSES PARTICULIERES

Le client reconnaît disposer du matériel, des logiciels conformes et du personnel qualifié, nécessaires au bon fonctionnement du service. Le paiement s'effectuera toujours comptant en début de période sauf indication contraire sur le bon de commande ou le devis.